

REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU SYNDICAT MIXTE  
DU BASSIN VERSANT DU TARN-AMONT

**DE\_2021\_035**

**Création d'un emploi de technicien principal de 2ème classe**

L'an deux mille vingt-et-un et le trente septembre, le comité syndical, dûment convoqué, s'est assemblé au nombre prescrit par la loi à La Malène, sous la présidence de Serge VÉDRINES.

Étaient présents : Jean-Michel ARNAL, Daniel AURIOL, Christine BEDEL, Didier CADAUX, Alain DELMAS, Régine DOUSSIÈRE, Gilbert FAUCHER, Daniel GIOVANNACCI, Serge GRASSET, Pierre HERRGOTT, Irène LEBEAU, Madeleine MACQ, Yves MALRIC, Patrick SALSON, Richard SARRAU, Serge VÉDRINES

Étaient représentés : Régis VALGALIER par Irène LEBEAU

Secrétaire de séance : Gilbert FAUCHER

Date de convocation : 21 septembre 2021

<b>Délégués du comité syndical</b>		
En exercice : 23	Présents : 16	Pouvoirs : 1
<b>Résultat du vote</b>		
Pour : 17	Contre : 0	Abstention : 0

Considérant le besoin de créer un emploi de technicien principal de 2ème classe ;

À l'unanimité, le comité syndical, après avoir délibéré,

**Décide** la création de l'emploi suivant à compter du 1<sup>er</sup> janvier 2022 :

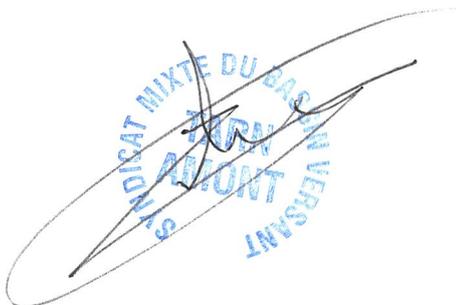
Filière	Technique
Catégorie	B
Cadre d'emploi	Technicien territorial
Grade	Technicien principal de 2ème classe
Temps de travail	35h00
Intitulé	Chargé de missions "milieux aquatiques »
Missions	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Élaborer le PPG Tarn-amont 2022-2027 et les suivants,</li> <li>• Mise en œuvre des actions (études, travaux...) liées aux « milieux aquatiques »,</li> <li>• Sensibiliser les riverains, usagers, acteurs locaux à la préservation des milieux aquatiques,</li> <li>• Construire des partenariats,</li> <li>• Appuyer la mission d'accompagnement et de gestion des activités sportives et de loisirs liés à l'eau,</li> <li>• Appuyer le suivi estival relatif aux cyanobactéries benthiques,</li> <li>• Favoriser la synergie entre les actions du SMBVTAM.</li> </ul>

**Précise** que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges de l'agent qui sera nommé dans cet emploi seront inscrits au budget 2022 ;

**Autorise** le président à signer toutes pièces utiles se rapportant à cette opération.

Ainsi fait et délibéré à La Malène, les jours, mois et an susdits.  
Au registre sont les signatures.

**Le président, Serge VÉDRINES**



Acte rendu exécutoire  
après dépôt en préfecture  
le 30 / 09 / 2021  
et publié ou notifié  
le 30 / 09 / 2021